



AUTORISATION MEDICALE

* Disposition générale:

Tout joueur, pour pratiquer le football, doit satisfaire au préalable à un contrôle médical. Celui-ci doit donner lieu à la délivrance d'un certificat médical de **non-contre indication** à la pratique du football.

* Validation médicale de la licence :

Au verso de la licence, l'autorisation médicale devra comporter les 4 mentions distinctes suivantes :

- Nom du médecin ayant effectué l'examen
- Date de l'examen
- Signature manuscrite du médecin
- Cachet professionnel du médecin

Nota : s'il s'agit d'un médecin remplaçant utilisant le cachet professionnel de son collègue titulaire, une mention quelconque mais non équivoque indiquera qu'il agit en qualité de médecin remplaçant.

* Présentation d'une pièce d'identité ou de licence non validée médicalement :

Le joueur devra présenter à l'arbitre de la rencontre un certificat médical de non-contre indication à la pratique du football (ou sa copie) en plus de sa pièce d'identité ou de sa licence comportant la photo.

Pour un contrôle médical effectué entre le 1er avril et le 30 juin, le certificat médical reste valable jusqu'à la fin de la saison suivante.

S'il a été effectué antérieurement au 1er avril, il n'est valable que pour la saison en cours.

* Vérification par les officiels :

L'arbitre de la rencontre devra s'assurer que chaque joueur présente bien une autorisation médicale de non-contre indication à la pratique du football, soit sur la licence, soit par présentation d'un certificat médical.

Par contre, il ne lui appartient pas d'évaluer la validité du certificat médical.

Lorsque le club adverse estime que le document n'est pas valide, il lui appartient de déposer une réserve administrative (voir fiche "réserves administratives").

Dans ce cas de figure, l'arbitre de la rencontre retiendra les documents concernés par la réserve et les transmettra à l'organisme responsable de la compétition.

TABLEAU RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A FOURNIR PAR LES JOUEURS POUR POUVOIR PARTICIPER A LA RENCONTRE

Pièce présentée	Autorisation médicale ou pas	Participation du joueur au match ou pas	Observations
Licence	Validée totalement sur le plan médical	OUI (<i>N.B. : le certificat médical doit être présenté avant le début de la rencontre</i>)	Si des réserves sont déposées sur un fait concernant la licence et/ou le certificat médical, l'arbitre la/les retient et transmet le tout à l'organisme gestionnaire de la compétition (District ou Ligue).
	Validée partiellement sur le plan médical		
	Non validée sur le plan médical <u>ET</u> présentation d'un certificat médical		
	Non validée sur le plan médical <u>SANS</u> présentation d'un certificat médical	NON	Le joueur est rayé de la feuille de match avant le début de la rencontre.
Pièce d'identité officielle : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, permis de chasse, carte de séjour	Présentation d'un certificat médical	OUI (rendre la pièce d'identité officielle avant le début de la rencontre)	Si des réserves sont déposées sur la validité du certificat médical, retenir le certificat et l'envoyer à l'organisme gestionnaire de la compétition.
	PAS de présentation d'un certificat médical	NON	Le joueur est rayé de la feuille de match avant le début de la rencontre.
Pièce d'identité non officielle : document délivré par un organisme quelconque (SNCF, Universités, Travail, Ecoles, Transport) comportant obligatoirement une PHOTO	Présentation d'un certificat médical	OUI, si le joueur, après consignes de l'arbitre, peut laisser la pièce d'identité non officielle à l'arbitre en fin de match si des réserves éventuelles sont déposées	Si des réserves sont déposées sur la validité du certificat médical, retenir le certificat et l'envoyer à l'organisme gestionnaire de la compétition. Si des réserves sont déposées sur la pièce d'identité non officielle, retenir la pièce et l'envoyer à l'organisme gestionnaire de la compétition.
		NON, si le joueur refuse de laisser sa pièce d'identité non officielle à l'arbitre en fin de match	Le joueur est rayé de la feuille de match avant le début de la rencontre, sa pièce d'identité lui est rendue.
	PAS de présentation d'un certificat médical	NON	Le joueur est rayé de la feuille de match avant le début de la rencontre.